



Madame Elisabeth Borne,
Ministre de la transition écologique et solidaire
40 rue du Bac
75700 Paris

Paris le 18 août 2019,

Madame la Ministre,

Durant tout cet été, des nouvelles nous sont remontées concernant les graves difficultés rencontrées par les cyclistes voyageant en train. Nous avons été alertés par des cyclistes qui, dans plusieurs régions, ont été contraints à renoncer à leur voyage en train car ceux-ci ne comportaient pas suffisamment d'emplacements pour les vélos. Dans d'autres cas, ces voyageurs paisibles et en règle ont été descendus de force des trains. Les forces de l'ordre ont été appelées à de multiples reprises. Outre que le recours à la police contre des voyageurs en règle n'est pas admissible, il engendre des retards des trains qui pénalisent l'ensemble des voyageurs.

Des familles avec enfants ont vu leurs vacances gâchées. Des enfants se sont retrouvés désespérés sur les quais alors qu'ils rêvaient de voir de nouveaux paysages et de bénéficier de moments de détente et de loisirs.

De plus, compte tenu des rigidités du système de commercialisation de la SNCF, on nous a signalé que certains voyageurs disposant de billets avec trains spécifiés n'ont pu les utiliser et que ceux-ci ne leur ont pas été remboursés. Ils ont donc subi des pertes importantes.

La confusion générée par les règles multiples et changeantes sur l'emport des vélos dans les trains Intercités ou ex-trains Intercités ont placé des voyageurs dans l'incertitude. En effet, certains de ces trains embarquent les vélos gratuitement (Paris-Maubeuge), d'autres pour un tarif de 5 € sans réservation (Nantes-Lyon), enfin encore d'autres sont à 10 € avec réservation obligatoire (Paris-Clermont-Ferrand). Ce fouillis tarifaire est incompréhensible pour la clientèle et est la cause de conflits entre les clients et les contrôleurs.

Cet imbroglio est aggravé par la désorganisation du système d'information de la SNCF, ses différents sites (Oui-SNCF, SNCF-COM, sites TER régionaux) fournissant régulièrement des informations différentes, voire contradictoires. Des trains embarquant les vélos ne sont pas signalés quand dans d'autres cas les places prévues ne sont pas présentes dans le train.

La politique anti-cyclistes de la SNCF est responsable de cette situation chaotique. Elle a pourtant été la première compagnie ferroviaire mondiale à autoriser l'emport des vélos dans ses trains à

CyclotransEurope

32, rue Raymond Losserand 75014 PARIS
Tel. 33 9 51 75 30 89
contact@eurovelo3.org - www.eurovelo3.fr
SIRET 428 487 326 00020

grande vitesse. Alors que la pratique du vélo se développe dans notre pays et, tout particulièrement le vélotourisme grâce au développement des véloroutes, la SNCF a démantelé cette offre dans les TGV. Elle a supprimé, sans concertation, les quatre emplacements vélos des TGV Grand Est. Ceux-ci sont de moins en moins nombreux sur les TGV Nord. Ils ont été réduits de quatre à deux places dans les TGV Atlantique. Il n'y en a plus sur le sud-est. Les TGV internationaux n'acceptent pas les vélos qu'il s'agisse des Thalys (vers la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas), les Lyria (vers la Suisse), les trains opérés conjointement par la SNCF et la RENFE vers l'Espagne. C'est aussi le cas vers l'Italie.

La disparition des trains de nuit (sauf deux lignes) qui disposaient de compartiments vélos a supprimé une offre commerciale à longue distance, ce qui contribue à aggraver les difficultés rencontrées par les cyclistes.

Les cyclistes sont donc contraints de se reporter en masse sur les TER et les Intercités quand ils ne préfèrent pas la voiture (pourtant moins pratique pour les itinérants). Leurs conditions de voyage se sont gravement détériorées. Au lieu d'un TGV direct, ils doivent emprunter plusieurs TER. Les correspondances dans les gares sont souvent sans ascenseur et la manutention des vélos chargés dans les escaliers est pénible et même impossible pour de nombreux voyageurs. Les temps de parcours sont doublés voire triplés. Par exemple, il est impossible de relier en train avec un vélo Marseille à Quimper en une seule journée. Nous sommes en 2019 !

En tant que tutelle de la SNCF, nous comptons sur votre intervention auprès de la compagnie ferroviaire pour mettre fin à ces situations injustes subies par les cyclistes afin que leur soient proposées des conditions de transports confortables, garanties et non conflictuelles. La SNCF doit prendre des mesures urgentes pour accueillir les cyclistes correctement et renoncer aux mesures répressives.

En tant que ministre de la transition écologique et solidaire, nous vous rappelons que le vélo et le train sont des amis du climat. L'un et l'autre ont des atouts écologiques majeurs : peu ou pas d'émissions de gaz à effets de serre, peu ou pas d'émissions polluantes nocives pour la santé publique, peu d'artificialisation des sols rapportés au trafic et bien d'autres avantages. Au delà du règlement des perturbations citées plus haut, il est primordial de garantir des emplacements vélos dans les trains comme l'a voté le parlement européen (huit places vélos non démontés par train) afin d'encourager l'utilisation mutuelle du train et du vélo.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération

Erick Marchandise

Président de CycloTransEurope

Copie à Guillaume Pépy, Président du Directoire de SNCF et président directeur général de l'Épic SNCF Mobilités.

PJ : exemples de situations vécues par les cyclistes en train.

Famille refoulée du train à cause des vélos

Marie-Eve Belorgey, son mari et sa fille devaient partir en Bretagne en train, avec les vélos, depuis Belfort. Problème : l'aire de stockage des vélos du Mulhouse-Paris était pleine. La famille a été refoulée par les deux contrôleurs, qui ont appelé la police, alors qu'ils avaient réussi à stocker les vélos sans bloquer le passage. Vacances annulées et au moins 300 euros perdus.



Bast'
@TartAiguille

En réponse à @jeanyvespetit @eurovelo3 et @wallygatore07
Valence Ville - Paris, 2h40 jusqu'en décembre dernier
avec vélo.
Fait hier en TER : 6h50 😞

11:50 PM · 15 août 2019 · Twitter for iPhone



Thomas Constans
@ThomasConstans

#MonVeloDansLeTrain bingo. Nous sommes restés sur le quai de Pontorson, faute de place ... #veloscenie2019

1:56 PM · 11 août 2019 · Twidere for Android #7

Le succès de la ViaRhôna retarde les TER en vallée du Rhône

Mardi 4 juin 2019 à 3:01 - Par Florence Gotschaux, France Bleu Drôme Ardèche



Les trains étaient bondés dans la vallée du Rhône, dimanche, après le pont de l'Ascension. Parmi les passagers, un nombre important de cyclistes qui venaient d'achever leur périple sur la ViaRhôna et voulaient rentrer chez eux. Cette affluence a provoqué d'importantes perturbations sur les rails.

Dominique Boitel @dominiqueboitel · 58m

En réponse à @eurovelo3 et @SNCF

Le seul stress de nos vacances a été de prendre le tgv... et notre intuition ne nous a pas trompé 😞

#monvelodansletrain



Flipou 🚲 @_Flipou · 16 août

Actuellement dans un TGV arrêté en pleine voie, on nous annonce que nous sommes bloqués à cause de voyageurs qui nous peuvent pas tous monter leurs vélos dans le TER en gare de Culoz. La vraie cause, c'est qu'il y a trop peu de places vélos et qu'on ne peut pas les réserver twitter.com/JuJuGeff/status...